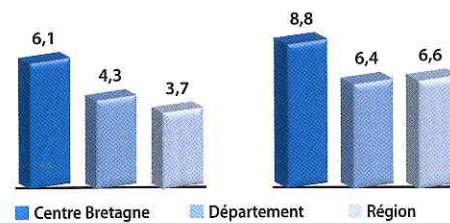


CARTE D'IDENTITÉ ÉCONOMIQUE - PAYS DE CENTRE BRETAGNE

Une activité dominée par la valorisation des produits de la terre et de l'élevage

L'économie du Pays du Centre Bretagne est caractérisée par la prédominance de « l'agro-fourniture », qui comprend la conception et la fabrication de biens d'équipements pour l'agriculture, et de l'agroalimentaire, la transformation des produits. Deux secteurs sur représentés par rapport au département et à la région* :



Une forte densité d'entreprise

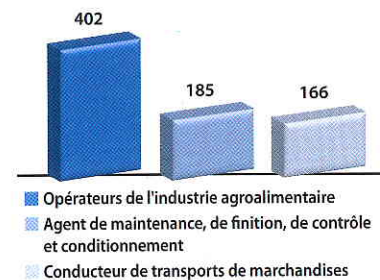
1618 entreprises sont présentes sur le territoire, hors exploitations agricoles. 90% sont des très petites entreprises (0-9 salariés).

Source INSEE 1/01/2006.

Le Pays du Centre Bretagne est constitué de quatre Communautés de Communes :
Mené,
Hardouinai Mené,
Pays d'Uzel,
Cidéral.

Un marché de l'emploi soutenu et caractérisé par une forte représentation du secteur industriel

Le Pays du Centre Bretagne compte environ 19 000 emplois salariés, dont les 3/4 dans le secteur privé (tous secteurs confondus). Les emplois proposés sont essentiellement de type **industriel**. En effet, les 10 métiers les plus recherchés par les employeurs entrent dans cette catégorie. Trois métiers sont particulièrement recherchés :



Source ANPE 2006.

Le taux de chômage est bas, estimé autour de **5,2%** (Bassin Loudéac-Pontivy). L'activité intérim est importante. La **main d'œuvre** du territoire local est réputée stable et impliquée.

2006-2007 : 2 années marquées par la forte mobilisation des acteurs économiques...

...sur le champ du handicap, de l'amélioration des conditions de travail, de la prévention des maladies professionnelles.

80 personnes en situation de handicap ont été embauchées dans des entreprises locales.
35 entreprises du Pays ont embauché une personne en situation de handicap en 2006.
24 entreprises du Pays se sont engagées dans des études ergonomiques.
15 actions de maintien dans l'emploi.

Un effort important en faveur d'une meilleure coordination des services de l'emploi et de la formation professionnelle ainsi que de la santé au travail

110 personnes en situation de handicap ont été prises en charge et accompagnées vers un nouveau projet professionnel et/ou de formation.

18 personnes ont bénéficié de modules de remobilisation vers l'emploi, financés par l'AGEFIPH et réalisés par le CLPS.

« Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »
Code de l'action sociale et des familles, art. L. 114 nouveau